



HAL
open science

Master Management des organisations

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Management des organisations. 2009, Université polytechnique Hauts-de-France. hceres-02035333

HAL Id: hceres-02035333

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035333>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Masters – Vague D

ACADÉMIE : LILLE

Établissement : Université de Valenciennes et du Hainaut Cambresis

Demande n°S3100015708

Domaine : Droit Economie Gestion

Mention : Management des organisations

Avis Aeres

Appréciation (A+, A, B ou C) : A

Avis global : (sur la mention et l'offre de formation)

La mention Management des Organisations comprend deux spécialités : «Métiers de l'Entrepreneuriat et du Management» et «Métiers du Conseil et du Contrôle». Les objectifs pédagogiques sont clairs : approfondir la culture de gestion en proposant aux étudiants des parcours spécialisés dans les domaines du management, de l'entrepreneuriat ou du conseil. En outre est créé un parcours de préparation aux concours de l'enseignement du second degré qui appartient aux deux spécialités. Les objectifs professionnels sont larges, la mention conduit à des métiers d'encadrement dans les secteurs publics et privés, petites et grandes organisations.

Un effort de clarification du positionnement par rapport aux offres de formation de la région est fait.

La volonté de mettre la spécialité « métiers du conseil et du contrôle » au sein de cette mention généraliste interpelle les experts sachant qu'elle inclut deux parcours « Contrôle de gestion » et « Gestion du patrimoine » qui perdent ici en visibilité. Le respect d'une mention tubulaire distincte «Comptabilité Contrôle Audit» peut être considéré comme chèrement payé sachant que ces deux parcours auraient trouvé avantage à figurer comme spécialités de cette mention. Les effectifs en formation continue et en formation initiale sont effectivement suffisants pour faire exister ces parcours en tant que spécialités.

On peut s'interroger sur le contenu des cours intitulés « outils de gestion », « unité de différenciation », et « outils de communication interpersonnelle ». L'intitulé est trop vague. En outre, n'y a-t-il pas un risque de redondance entre un cours de 44 h de stratégies de développement de l'entreprise en semestre 8 (UE9) avec les cours que vont suivre les étudiants des parcours «Entrepreneuriat et management de la PME» ou «Management des équipes» en semestre 9 et 10 ? On peut noter l'absence de cours de droit (droit des affaires ou droit social) dans ces deux derniers parcours, pourtant importants.

Les enseignants-chercheurs en sciences de gestion de l'UVHC effectuent leur recherche dans le cadre du groupe LARIME du laboratoire de recherche IDP. Ces recherches sont développées autour de trois axes : Finance et information comptable, Management stratégique, entrepreneuriat, Management d'équipe. L'appui du parcours «développement local» se fait sur le réseau 21 qui regroupe des recherches en économie. Les publications sont peu nombreuses et le nombre de PR, MCF-HDR est peu élevé au regard des parcours proposés. Le parcours «Gestion du Patrimoine» est très peu adossé à la recherche.

L'initiation à la recherche devient un élément transversal de la formation. Néanmoins la méthodologie de la recherche action n'apparaît que dans trois des parcours. Pourquoi ne pas l'avoir intégré en PME et DLES ?

On peut noter le développement des inscrits en Formation continue en M1 et dans certains M2, ce qui montre une adéquation entre l'offre de formation et le marché du travail. La formation en apprentissage semble devoir permettre de maintenir les effectifs.

L'ouverture internationale est naissante, quelques étudiants partent pour un semestre à l'étranger, peu d'information sur l'accueil d'étudiants étrangers pour un semestre, par contre quelques professeurs étrangers bénéficient de mois de professeur invité. Il est dommage qu'il n'y ait pas plus de collaboration internationale, surtout lorsqu'on est situé au cœur de l'Europe.



La répartition entre enseignants-chercheurs et praticiens correspond au souci de professionnalisation. Seul le parcours «Gestion de patrimoine» présente un taux de praticiens trop élevé (70 %) soulevant des questions quant à l'importance réduite des compétences universitaires locales dans le domaine.

Les flux sont corrects à l'exception du parcours «développement local» qui est soutenu par la formation continue et donc très dépendant des financeurs.

L'insertion est correcte d'après les chiffres fournis. L'organisation en alternance puis en apprentissage doit favoriser cette insertion. Néanmoins les chiffres fournis sont trop incomplets pour avoir une vue objective de la situation. En cohérence avec la démarche qualité il est nécessaire de renforcer les procédures de recueil des informations et de suivi des étudiants à la sortie des formations.

- Points forts :
 - Le nombre d'étudiants en formation continue.
 - Le développement de l'alternance et de l'apprentissage.
 - Les parcours répondant au souci de professionnalisation des formations.
 - Les équipes pédagogiques faisant la place à de nombreux intervenants professionnels et l'ancrage de l'IAE dans le tissu économique est important.
 - L'effort de rationalisation de l'offre.
- Points faibles :
 - On peut s'interroger sur la présence ici de la spécialité «Métiers du conseil et du contrôle».
 - L'ancrage sur la recherche reste à développer sur certains parcours comme la Gestion de patrimoine.
 - La mobilité internationale étudiante reste réduite et peu de partenariats sont développés avec d'autres institutions ou d'autres universités.

Avis par spécialité)

Métiers de l'Entrepreneuriat et du Management

- Appréciation (A+, A, B ou C) : A
- Points forts :
 - Une spécialité qui répond à une demande du marché.
 - Très bien ancré dans le contexte local, ouverture à l'apprentissage.
 - De véritables efforts pour être en adéquation avec le marché du travail et les demandes des entreprises (formation continue, en alternance et formation en apprentissage).
- Points faibles :
 - L'absence de cours de droit (droit du travail, droit des affaires) dans les parcours Management des équipes et Entrepreneuriat.
 - La part peu visible de la dimension internationale dans le contenu des cours.
 - Parcours «développement local» fragilisé par le peu d'étudiants en Formation Initiale.
 - Les offres d'emploi à l'issue du master ne sont pas bien identifiées.
- Recommandations :
 - Renforcer l'attractivité du parcours «développement local».
 - Ouvrir l'ensemble de parcours à l'apprentissage.
 - La spécificité du contenu de certains cours devrait être précisée pour légitimer leur volume horaire, par exemple quelles différences entre « Accompagnement du développement de l'entreprise » (24 h), « Accompagnement du développement des compétences managériales (40H) », et « développement de la conduite du changement (44 h) ».... ?



Métiers du conseil et du contrôle

- Appréciation (A+, A, B ou C) : B
- Points forts :
 - Un effort de différenciation par rapport à l'offre régionale.
 - Le développement de la formation continue entre 2005 et 2008.
 - Les métiers ciblés très explicites, des offres d'emploi précisées.
- Points faibles :
 - Le faible adossement à la recherche du parcours «Gestion du patrimoine» même si les responsables de la mention semblent en avoir conscience.
 - Les intitulés des cours dans le parcours «contrôle de gestion» sont assez flous, ce qui laisse penser que les contenus de cours peuvent être redondants.
- Recommandations :
 - Justifier l'éloignement de cette spécialité de la mention Comptabilité Contrôle Audit.
 - Renforcer réellement l'adossement à la recherche du parcours «Gestion du patrimoine».

Commentaire et recommandations

- Les parcours destinés à la préparation aux concours de l'enseignement du second degré auraient valablement pu trouver un hébergement plus pertinent dans la mise en place d'un master enseignement.
- Les intitulés de certains cours, notamment dans le M1 semestre 8 sont peu explicites et peu attractifs. Il faudrait les revoir.
- Il serait envisageable de reconsidérer le positionnement de la spécialité «métiers du conseil et du contrôle» au sein de la mention Comptabilité Contrôle Audit.